



Communes de Guipronvel et Milizac



Création d'une commune nouvelle

Éléments fiscaux actualisés - Synthèse



RESSOURCES
CONSULTANTS
FINANCES

SOCIÉTÉ D'ÉTUDE, RECHERCHE ET PROSPECTIVE EN FINANCES LOCALES

03 06 2016

Conséquences fiscales de la création d'une commune nouvelle pour les communes – sur les **taux d'imposition**

A partir des données actualisées 2016, il est possible de calculer les taux de référence de la commune nouvelle *.

* Calcul des taux moyens pondérés réalisé à partir des bases provisoires notifiées

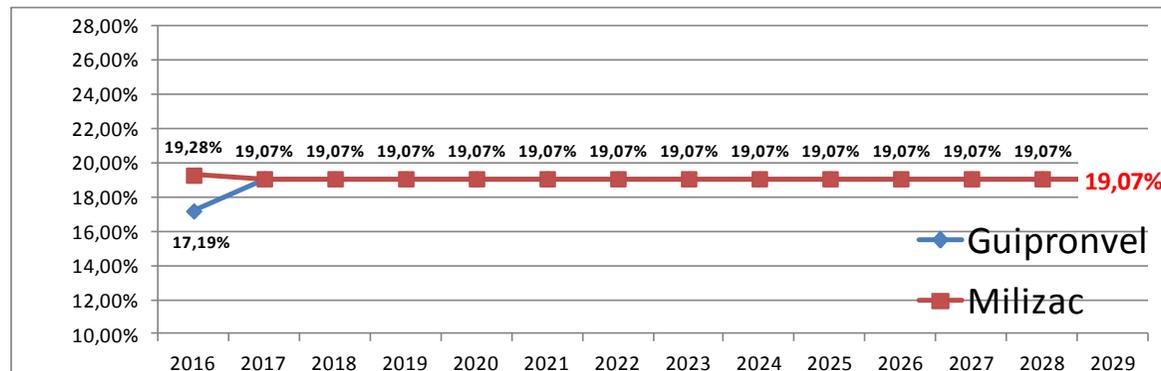
	2016			
	Taux de TH votés	taux TH harmonisés	Taux de FB	Taux de FNB
Guipronvel	17,19%	18,32%	22,87%	56,93%
Milizac	19,28%	19,22%	26,16%	50,45%
Taux de référence de la Commune Nouvelle		19,07%	25,65%	51,81%
<i>rapport de taux</i>		95%	87%	89%

L'harmonisation progressive des taux est possible lorsque les rapports de taux sont inférieurs à 90%.

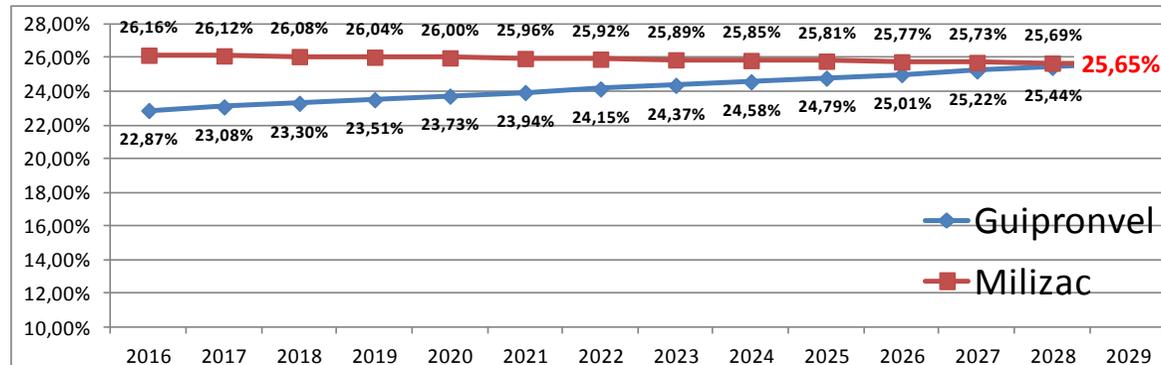
L'harmonisation sur une durée de 12 ans sera donc possible pour le foncier (bâti et non bâti) mais l'harmonisation sera immédiate pour la taxe d'habitation.

Conséquences fiscales de la création d'une commune nouvelle pour les communes – **harmonisation de taux**

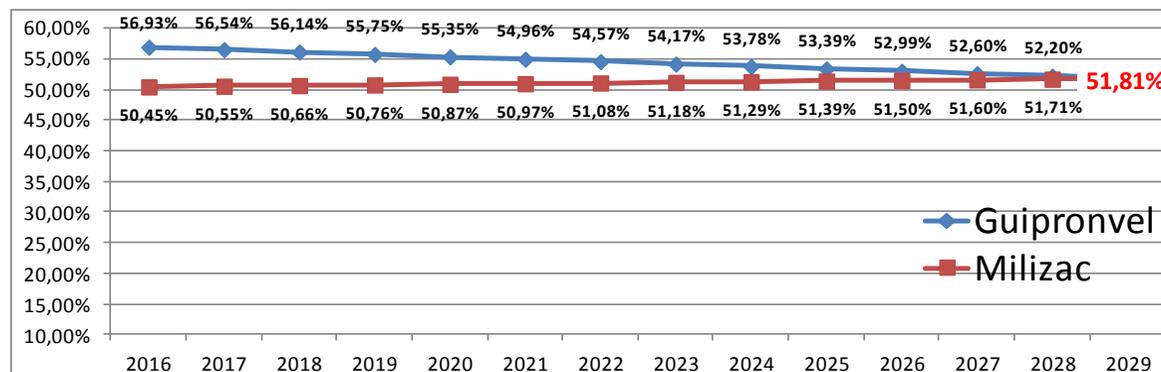
TH, les taux (corrigés des politiques d'abattements) sont très proches, la loi considère que l'harmonisation doit être immédiate.



FB, harmonisation possible sur 12 années.



FNB, harmonisation possible sur 12 années.



Rappel : délibération à prendre avant le 30 septembre 2016

Conséquences fiscales de la création d'une commune nouvelle pour les communes – **harmonisation des abattements TH**

<u>1^{ère} conséquence :</u>	Abattements TH 2016						
	valeur	abattement général		1 ou 2 pers. à charge		3 pers. ou + à charge	
	locative moy	taux	quotité	taux	quotité	taux	quotité
Guipronvel	2 890	0%	0	10%	289	15%	434
Milizac	3 082	5%	154	10%	308	15%	462
Abattements de la Commune Nouvelle	3 048	5%	152	10%	305	15%	457

→ La même politique d'abattements communale va s'appliquer sur l'ensemble du territoire. Hypothèse du vote d'une politique 5% (abg) / 10 % (pac 1&2) / 15% (pac 3&+) par la Commune Nouvelle avant le 30 septembre 2016.

→ Effet favorable pour les contribuables de Guipronvel. Effet (quasi) nul pour les contribuables de Milizac (valeur locative moyenne très proche et même politique abat.) .

2^{ème} conséquence:

→ Harmonisation des abattements intercommunaux sur l'ensemble du territoire qui va dépendre du choix de la commune siège.

→ Commune siège Milizac : Effet défavorable pour les contribuables de Guipronvel. Effet nul pour les contribuables de Milizac.

→ **Commune siège Guipronvel (hypothèse privilégiée)** : Effet nul pour les contribuables de Guipronvel. Effet favorable pour les contribuables de Milizac.

Remarque : choix sans conséquence sur les ressources de la commune nouvelle.

Conséquences fiscales de la création d'une commune nouvelle pour les communes – **mesure consolidée des différents impacts**

L'harmonisation des taux et l'harmonisation des abattements de taxe d'habitation peuvent jouer de manière inverse sur les cotisations des contribuables, en particulier sur ceux du territoire de Guipronvel. Les tableaux qui suivent permettent de mesurer ces impacts de manière consolidée pour différentes catégories de contribuables *.

* Les impacts sont présentés hors effet de revalorisation annuelle des bases votée en loi de finance.

A partir des rôles 2014 - décompte exhaustif des contribuables non exonérés

nb personnes à charge	dénombrement			poids		
	Guipronvel	Milizac	Total	Guipronvel	Milizac	Total
0	136	613	749	50%	50%	50%
1	48	186	234	18%	15%	16%
2	60	290	350	22%	24%	23%
3	19	89	108	7%	7%	7%
4	5	8	13	2%	1%	1%
5 & +	1	7	8	0%	1%	1%
Rés Second	4	29	33	1%	2%	2%
TOTAL	273	1222	1495	100%	100%	100%

Mesure consolidée des différents impacts : aucune personne à charge (la moitié des contribuables qui payent de la TH)

Guipronvel - avec le vote d'une politique d'abattements (5% / 10% / 15%)						
0 personne à charge - (50% des contribuables non exonérés de TH)						
Prévision initiale RCF	cotisation payée			variations de cotisation		
	avant	en n+1	en n+13	totale	moy	en n+1
TH à payer	671	690	704	33	3	19
TF à payer	299	302	336	36	3	3
Total cotisation *	970	992	1039	69	5	22
Valeurs ajustées Siège à MILIZAC						
Prévision initiale RCF	cotisation payée			variations de cotisation		
	avant	en n+1	en n+13	totale	moy	en n+1
TH à payer	671	719	719	49	4	49
TF à payer	299	302	336	36	3	3
Total cotisation *	970	1021	1055	85	7	52
Valeurs ajustées Siège à GUIPRONVEL						
Prévision initiale RCF	cotisation payée			variations de cotisation		
	avant	en n+1	en n+13	totale	moy	en n+1
TH à payer	671	691	691	20	2	20
TF à payer	299	302	336	36	3	3
Total cotisation *	970	993	1027	57	4	23

Milizac - avec le vote d'une politique d'abattements (5% / 10% / 15%)						
0 personne à charge - (50% des contribuables non exonérés de TH)						
Prévision initiale RCF	cotisation payée			variations de cotisation		
	avant	en n+1	en n+13	totale	moy	en n+1
TH à payer	779	762	758	-20	-2	-17
TF à payer	367	367	360	-7	-1	-1
Total cotisation *	1146	1129	1119	-27	-2	-18
Valeurs ajustées Siège à MILIZAC						
Prévision initiale RCF	cotisation payée			variations de cotisation		
	avant	en n+1	en n+13	totale	moy	en n+1
TH à payer	779	775	775	-4	0	-4
TF à payer	367	367	360	-7	-1	-1
Total cotisation *	1146	1141	1135	-11	-1	-5
Valeurs ajustées Siège à GUIPRONVEL						
Prévision initiale RCF	cotisation payée			variations de cotisation		
	avant	en n+1	en n+13	totale	moy	en n+1
TH à payer	779	746	746	-33	-3	-33
TF à payer	367	367	360	-7	-1	-1
Total cotisation *	1146	1113	1106	-40	-3	-33

* commune et EPCI y compris frais de gestion

Au total, après la prise en compte des harmonisations de taux et des variations de politique d'abattements, les impacts pour un contribuable moyen avec aucune personne à charge (personne seule ou couple) sont de **+57 €** au total pour un contribuable de **Guipronvel** en 2029 avec une hausse principalement concentrée sur 2017 (**+23€**). A l'inverse un contribuable de **Milizac** verra sa contribution baisser de **-40 €** au total avec un effet concentré sur 2017. (**-33 €**)

Mesure consolidée des différents impacts : contribuables avec une personne à charge (16 % des contribuables qui payent de la TH)

Guipronvel - avec le vote d'une politique d'abattements (5% / 10% / 15%)

1 personne à charge - (18% des contribuables non exonérés de TH)

Prévision initiale RCF	cotisation payée			variations de cotisation		
	avant	en n+1	en n+13	totale	moy	en n+1
TH à payer	623	640	653	30	2	17
TF à payer	314	317	352	38	3	3
Total cotisation *	937	957	1005	68	5	20

Valeurs ajustées
Siège à MILIZAC

Siège à MILIZAC	cotisation payée			variations de cotisation		
	avant	en n+1	en n+13	totale	moy	en n+1
TH à payer	623	667	667	44	3	44
TF à payer	314	317	352	38	3	3
Total cotisation *	937	984	1019	83	6	47

Siège à GUIPRONVEL	cotisation payée			variations de cotisation		
	avant	en n+1	en n+13	totale	moy	en n+1
TH à payer	623	636	636	14	1	14
TF à payer	314	317	352	38	3	3
Total cotisation *	937	954	989	52	4	17

Milizac - avec le vote d'une politique d'abattements (5% / 10% / 15%)

1 personne à charge - (15% des contribuables non exonérés de TH)

Prévision initiale RCF	cotisation payée			variations de cotisation		
	avant	en n+1	en n+13	totale	moy	en n+1
TH à payer	728	713	711	-18	-1	-15
TF à payer	386	385	378	-8	-1	-1
Total cotisation *	1114	1099	1089	-25	-2	-15

Valeurs ajustées
Siège à MILIZAC

Siège à MILIZAC	cotisation payée			variations de cotisation		
	avant	en n+1	en n+13	totale	moy	en n+1
TH à payer	728	722	722	-6	0	-6
TF à payer	386	385	378	-8	-1	-1
Total cotisation *	1114	1108	1101	-14	-1	-7

Siège à GUIPRONVEL	cotisation payée			variations de cotisation		
	avant	en n+1	en n+13	totale	moy	en n+1
TH à payer	728	692	692	-36	-3	-36
TF à payer	386	385	378	-8	-1	-1
Total cotisation *	1114	1077	1070	-44	-3	-37

* commune et EPCI yc frais de gestion

Au total, après la prise en compte des harmonisations de taux et des variations de politique d'abattements, les impacts pour un contribuable moyen avec une personne à charge (personne seule ou couple avec un enfant) sont de **+52 €** au total pour un contribuable de **Guipronvel** en 2029 avec une hausse principalement concentrée sur 2017 (**+17€**). A l'inverse un contribuable de **Milizac** verra sa contribution baisser de **-44 €** au total avec un effet concentré sur 2017. (**-37 €**)

Mesure consolidée des différents impacts : contribuables avec trois personnes à charge (7% des contribuables qui payent de la TH)

Guipronvel - avec le vote d'une politique d'abattements (5% / 10% / 15%)							Milizac - avec le vote d'une politique d'abattements (5% / 10% / 15%)						
3 personne à charge - (7% des contribuables non exonérés de TH)							3 personne à charge - (7% des contribuables non exonérés de TH)						
Prévision initiale RCF	cotisation payée			variations de cotisation			Prévision initiale RCF	cotisation payée			variations de cotisation		
	avant	en n+1	en n+13	totale	moy	en n+1		avant	en n+1	en n+13	totale	moy	en n+1
TH à payer	555	586	598	43	3	31	TH à payer	665	670	667	2	0	5
TF à payer	380	384	426	46	4	4	TF à payer	467	466	458	-9	-1	-1
Total cotisation *	935	969	1024	89	7	34	Total cotisation *	1132	1136	1125	-7	-1	5
Valeurs ajustées Siège à MILIZAC	cotisation payée			variations de cotisation			Valeurs ajustées Siège à MILIZAC	cotisation payée			variations de cotisation		
	avant	en n+1	en n+13	totale	moy	en n+1		avant	en n+1	en n+13	totale	moy	en n+1
TH à payer	555	593	593	38	3	38	TH à payer	665	663	663	-2	0	-2
TF à payer	380	384	426	46	4	4	TF à payer	467	466	458	-9	-1	-1
Total cotisation *	935	977	1019	84	6	41	Total cotisation *	1132	1129	1121	-11	-1	-3
Valeurs ajustées Siège à GUIPRONVEL	cotisation payée			variations de cotisation			Valeurs ajustées Siège à GUIPRONVEL	cotisation payée			variations de cotisation		
	avant	en n+1	en n+13	totale	moy	en n+1		avant	en n+1	en n+13	totale	moy	en n+1
TH à payer	555	559	559	4	0	4	TH à payer	665	627	627	-38	-3	-38
TF à payer	380	384	426	46	4	4	TF à payer	467	466	458	-9	-1	-1
Total cotisation *	935	941	984	49	4	7	Total cotisation *	1132	1093	1085	-47	-4	-38

* commune et EPCI yc frais de gestion

* commune et EPCI yc frais de gestion

Au total, après la prise en compte des harmonisations de taux et des variations de politique d'abattements, les impacts pour un contribuable moyen avec trois personnes à charge (personne seule ou couple avec 3 enfants) sont de **+49€** au total pour un contribuable de **Guipronvel** en 2029. A l'inverse un contribuable de **Milizac** verra sa contribution baisser de **-47 €** au total avec un effet concentré sur 2017. **(-38 €)**

Marges de manœuvre - atténuation des effets la modulation du taux de taxe d'habitation

Pour atténuer les effets de l'harmonisation des taux et de l'harmonisation des abattements de taxe d'habitation, concentrés en première année, la commune nouvelle pourra agir sur son taux de taxe d'habitation.

Deux simulations sont proposées : une baisse de 0.89% du taux en 2017 ou une baisse de 1.94% du taux en 2017. En 2018, 2019 et 2020, la commune augmentera le taux de manière à revenir progressivement (linéairement) au taux de référence de 19.07%.

	impact sur la TH pour un contribuable de Guipronvel					impact sur la TH pour un contribuable de Milizac				
	n+1	n+2	n+3	n+4	Total	n+1	n+2	n+3	n+4	Total
Aucune personne à charge										
Vote du taux de référence (19,07%)	20	0	0	0	20	-33	0	0	0	-33
Vote d'un taux de TH de 18,90%	15	2	2	2	20	-37	1	1	1	-33
Vote d'un taux de TH de 18,70%	10	3	3	3	20	-43	3	3	3	-33
Une personne à charge										
Vote du taux de référence (19,07%)	14	0	0	0	14	-36	0	0	0	-36
Vote d'un taux de TH de 18,90%	9	2	2	2	14	-38	1	1	1	-36
Vote d'un taux de TH de 18,70%	5	3	3	3	14	-44	3	3	3	-36
Deux personne à charge										
Vote du taux de référence (19,07%)	10	0	0	0	10	-35	0	0	0	-35
Vote d'un taux de TH de 18,90%	6	1	1	1	10	-39	1	1	1	-35
Vote d'un taux de TH de 18,70%	4	2	2	2	10	-45	3	3	3	-35
Trois personne à charge										
Vote du taux de référence (19,07%)	4	0	0	0	4	-38	0	0	0	-38
Vote d'un taux de TH de 18,90%	2	1	1	1	4	-41	1	1	1	-38
Vote d'un taux de TH de 18,70%	1	1	1	1	4	-46	3	3	3	-38

Selon le scénario choisi, une baisse de taux de TH en 2017 permet de réduire l'impact fiscal de 5€ ou de 10€ en 2017 pour un contribuable moyen sans personne à charge habitant Guipronvel.

Marges de manœuvre - atténuation des effets **la modulation du taux de taxe d'habitation**

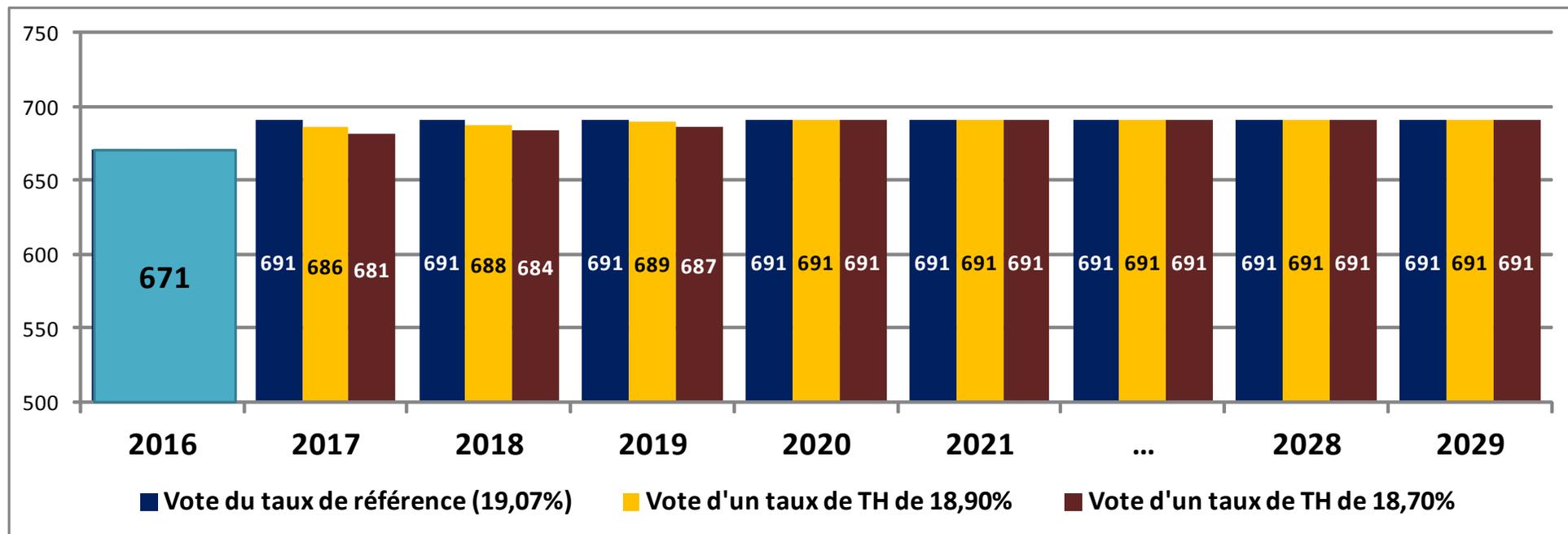
*Rappel - guide de vote des taux 2016, règle de lien entre les taux:
Le taux de la taxe foncière sur les propriétés non bâties ne peut
augmenter plus ou diminuer moins que le taux de la taxe d'habitation.*

Une baisse de taux de 0.89% du taux de TH (et du taux de FNB) fait perdre environ 9 K€ à la commune nouvelle en 2017 (perte qui se réduit progressivement de 2018 à 2020).

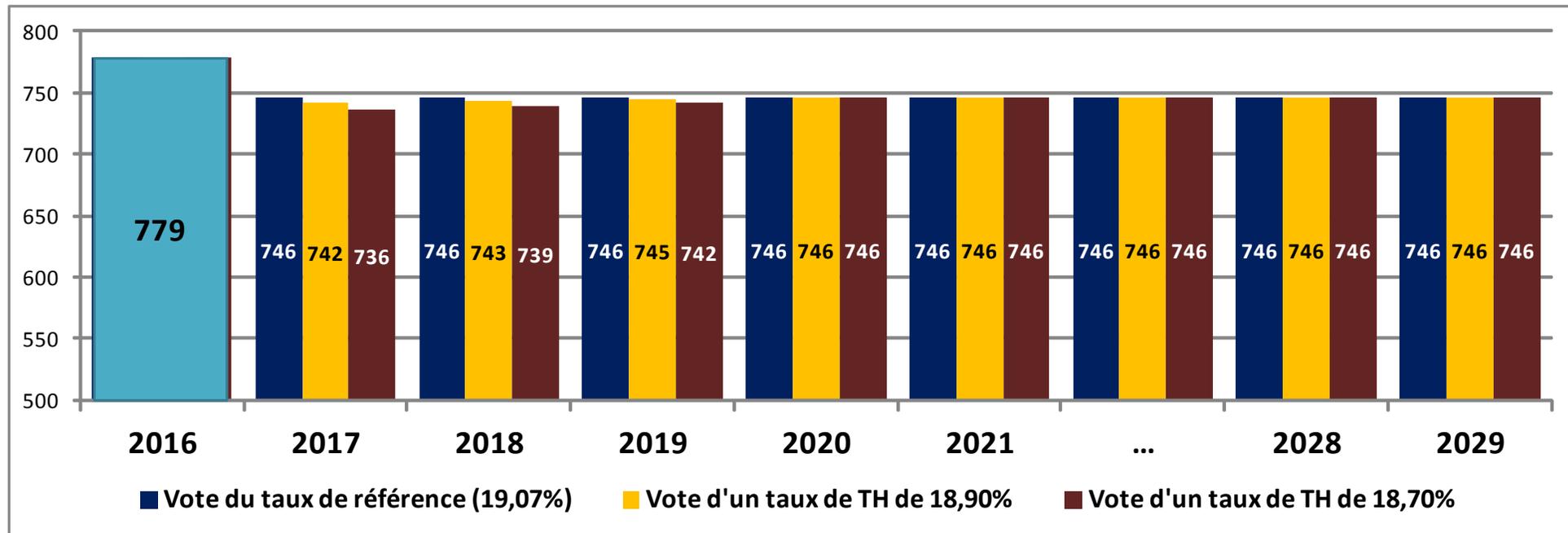
De même une baisse de taux de 1.94% du taux de TH (et du taux de FNB) fait perdre environ 18 K€ à la commune nouvelle en 2017 (perte qui se réduit progressivement de 2018 à 2020).

Le vote de cette éventuelle baisse de taux se fera **en 2017** – état de vote des taux 2017

Marges de manœuvre - atténuation des effets graphique – impact contribuable TH 0 PàC à Guipronvel

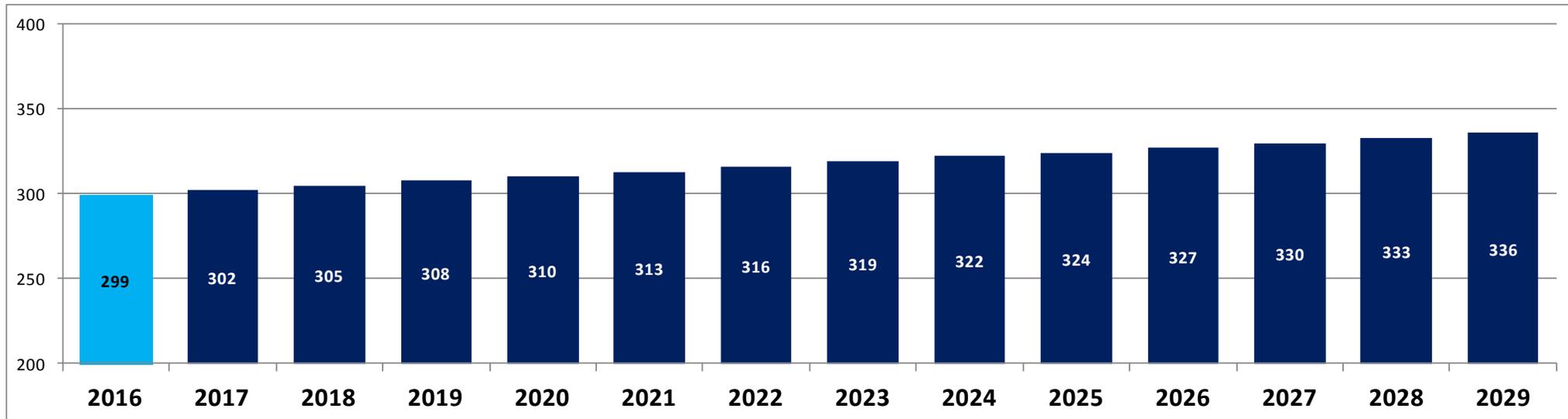


Marges de manœuvre - atténuation des effets graphique – impact contribuable TH 0 PàC à Milizac

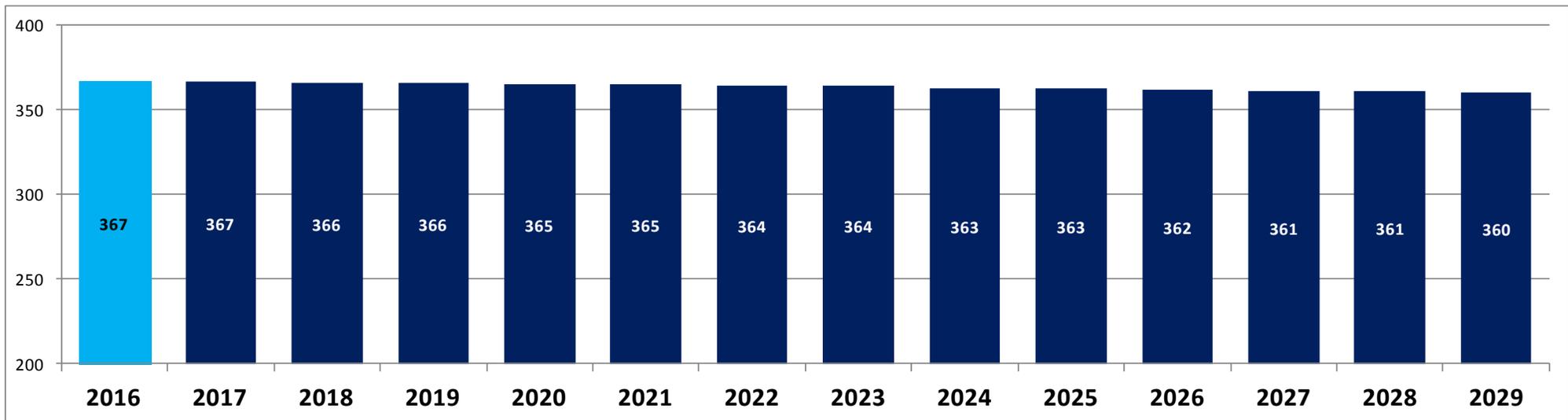


Remarque : les écarts de contributions entre Milizac et Guipronvel sont liés dans les simulations proposées aux écarts de valeurs locatives constatées sur les deux territoires. Evidemment, deux contribuables de Milizac et de Guipronvel qui auraient une valeur locative identique paieront à l'avenir le même montant d'impôt local.

graphique – impact contribuable FB Guipronvel

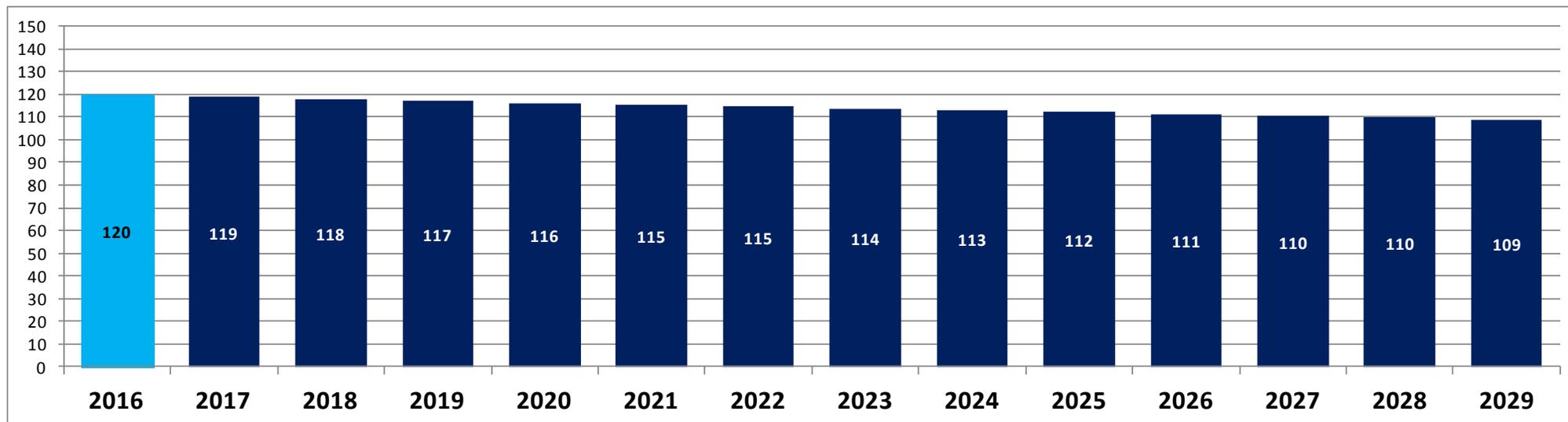


graphique – impact contribuable FB Milizac



graphique – impact contribuable FNB Guipronvel

Contribuable moyen de Guipronvel : 210 € de base nette



graphique – impact contribuable FNB Milizac

Contribuable moyen de Milizac: 207 € de base nette

